

Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

**ACTES DU COLLOQUE :**

« **NEUJ PRO 2013 – 12<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse** »

**ATELIER 5**

**Devenir solidaire**

**Intervenants :**

**Jérémy Dipayen**, chargé d'études associé à LERIS

**Morgan Ravel**, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales

**Amar Meledjem**, volontaire au programme « Rêve et réalise » d'Unis cités

**Animateur :**

**Marie Bohin**, chargée de formation à l'ANACEJ

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ :** On est ravi d'accueillir nos trois intervenants. Jérémy Dipayen, chercheur associé à LERIS. Tu nous expliqueras. Je peux en dire tout de suite que c'est un laboratoire de recherches en intervention sociale. Ton thème de recherche est l'engagement des jeunes. Ça nous permettra d'avoir un cadre autour de l'engagement des jeunes, de peut-être, même si nous en avons encore un peu besoin, déconstruire des stéréotypes sur l'engagement des jeunes. Souvent on dit que ce n'est pas comme les seniors, qu'ils ne s'engagent pas beaucoup ou moins ou quand ils s'engagent c'est dans des manifs, voire certaines manifs. Tu nous parleras de ton travail de recherche et en particulier de cette recherche action que tu as menée au Secours populaire. Ça nous permettra de revenir sur un des thèmes abordés ce matin qui est la place des jeunes au sein des associations d'éducation populaire. On accueille également Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales. Et, nous avons Amar Meledjem, volontaire en service civique à Unis cités. L'idée de cet atelier, de ces trois intervenants est tout d'abord avec Jérémy de poser un cadre sur l'engagement des jeunes et d'aller en déclinaison plus pratique avec l'intervention de Morgan qui suivra pour avoir un témoignage de terrain au niveau de l'engagement solidaire des étudiants en particulier mais pas seulement. Amar aura cette parole de sa propre expérience de jeune dans le cadre de ce projet lancé par Unis cités « Rêve et réalise ». Je vais d'abord laisser la parole à Jérémy. Merci.

**Jérémy Dipayen, chargé d'études associé à LERIS :** Bonjour à tous. Merci d'être là. J'imagine que la journée a été longue. Je remercie également le Conseil général de l'Allier de m'avoir invité à cet atelier pour qu'on discute ensemble des questions de la jeunesse et de la solidarité. Je voudrais vous faire part de mon expérience dans le cadre d'une étude que j'ai réalisée sur la question de l'engagement au sein du Secours populaire français de l'Hérault qui m'a permis de comprendre les diverses caractéristiques liées à l'engagement des jeunes. Il me semble intéressant de revenir en premier sur ce qu'on entend par engagement et réfléchir à ce qui se situe en amont du devenir solidaire. Mon travail d'écriture dans ma recherche a été de mettre à mal les préconçus, les préjugés qui existent encore aujourd'hui. Pour l'anecdote, en travaillant sur cette intervention, je me suis dit que j'allais me mettre un peu au fait de l'actualité sur la jeunesse. J'ai tapé très simplement sur internet « les jeunes sont... ». Maintenant, il y a les mots directement associés à la recherche initiale. Je suis tombé, je vous le donne en mille, sur quatre adjectifs très flatteurs, à savoir les jeunes sont égoïstes, irresponsables, irrespectueux et fainéants. En tant que jeune, je l'ai un peu mal pris. J'ai ravalé ma salive et je me suis dit qu'on avait encore beaucoup de travail à faire pour relayer un avis positif sur notre jeunesse. On a trop tendance

aujourd'hui encore à considérer les jeunes comme un problème plutôt que comme une richesse. C'est à ce stade que se pose la question du devenir solidaire et comment impliquer les jeunes dans diverses formes de solidarité si on ne laisse pas la place à ces jeunes de les pratiquer. Il me semble illusoire d'avoir une idée de l'engagement des jeunes qui serait un engagement dit sacrificiel ou total. Jean-Pierre Worms revient sur cette notion. Il parle d'un modèle antérieur et d'un modèle émergent. Il caractérise le modèle antérieur en disant que ce sont les valeurs collectives qui l'emportaient sur les valeurs individuelles. C'était dans les années 70. Le jeune tirait son identité de l'adhésion à un collectif avec l'idée d'une loyauté, d'une fidélité, avec un rapport assez fusionnel à ce collectif et un engagement qui se refusait d'être ponctuel ou partiel. Aujourd'hui dans le modèle émergent, le processus est inverse. Les valeurs individuelles vont l'emporter sur les valeurs collectives. Parfois, j'ai pu entendre que le bénévole a peur de s'embrigader dans un appareil, une association qui le dépasserait. Les bénévoles veulent maîtriser et être responsables de leurs projets. Le bénévole va utiliser l'association aussi pour son projet personnel. Ces nouvelles formes d'entraide sont parfois difficiles à accepter par les aînés parce qu'on est encore trop pris par un engagement dit politique ou militant. Aujourd'hui, beaucoup de chercheurs se rassemblent pour dire qu'on assiste à un zapping associatif. Jacques Ion qui est un sociologue qui a travaillé sur les questions de l'engagement parle d'un engagement post-it. Effectivement, les durées d'engagement des jeunes aujourd'hui sont plus éphémères. Le jeune ne va pas être dans la communion avec une seule association. Selon moi, on n'assiste pas à une désolidarisation du jeune, mais à une transformation, une mutation de l'engagement qui n'enlève en rien le désir d'avoir une démarche solidaire. Les associations les plus installées dans l'espace public sont celles qui ont le plus de difficultés à s'engager dans ces nouvelles formes d'engagement. J'ai investi l'une de ces associations un peu vieillissantes, un peu poussiéreuses qui est le Secours populaire français où la majorité des bénévoles a 60, voire 70 ans. C'est assez compliqué. On a constaté que le Secours populaire manquait cruellement de jeunes. Avec les responsables de la fédération de Montpellier, on s'est interrogé sur le devenir de l'association et sur la façon d'améliorer l'existant. Comment amener davantage de jeunes dans la structure et comment bien les accueillir dans l'association ? L'idée était de se munir d'une nouvelle approche et d'assurer un renouvellement de la structure au travers d'un dispositif qu'on a mis en place, dispositif de recherche action. Le Secours populaire s'est associé au LERIS qui est un laboratoire de recherche en intervention sociale. L'idée était de créer une nouvelle politique jeunesse dans l'association qui viendrait à la fois réinterroger les pratiques des anciens bénévoles et leur manière de les conjuguer avec l'arrivée d'éventuels jeunes et à la fois de cerner les attentes des jeunes notamment avec une enquête quantitative qu'on a menée à la faculté Paul-Valéry à Montpellier 3. L'ambition de cette enquête a été de comprendre les motivations des jeunes dans leur désir d'engagement, mais également les obstacles qui pouvaient freiner ce désir d'engagement. Je reviens sur les résultats de l'enquête. Pour les motivations, on a distingué trois dimensions. Pour la dimension altruiste, c'était révélateur. 76% des interrogés nous ont dit qu'ils s'investissent ou souhaitent s'investir dans une association pour défendre une cause. On touche le fait que les jeunes sont conscients et sont proches des méfaits de la précarité, du chômage, conscients aussi que la désaffiliation peut toucher tout citoyen lambda et eux en premier. Ils souhaitent se mobiliser pour défendre une cause. La deuxième dimension est la dimension relationnelle. 28% des personnes interrogées disent qu'elles souhaiteraient s'investir pour faire de nouvelles rencontres ou se faire de nouveaux amis. C'est l'association comme acteur de socialisation qui permettrait au jeune de développer son réseau social. La dernière dimension qui nous interroge est la dimension utilitaire. 12% des étudiants interrogés souhaitent s'engager dans le milieu associatif dans le cadre d'un stage ou d'une expérience professionnelle pour acquérir une expérience préprofessionnelle et développer des compétences avant d'entrer dans le monde du travail. Ça leur permettrait aussi de valider leur trajectoire universitaire en allant dans une association. Ça peut confirmer qu'ils ont fait le bon choix d'études. Pour les obstacles liés à l'engagement, le manque de temps revenait le plus souvent pour les jeunes qui ont un emploi du temps assez riche entre les cours à la fac, les jobs et les loisirs. Le deuxième obstacle qui nous interrogeait au Secours populaire était le manque d'information sur les associations, pas sur les associations sportives très présentes. Pour les associations humanitaires ou de solidarité, beaucoup de jeunes ne sont pas informés. J'ai été surpris qu'on ne connaisse parfois pas le Secours populaire ni ses activités. L'association doit faire un travail de communication. Le dernier obstacle était que le jeune avait peur de faire demi-tour dans son désir d'engagement et que l'engagement devienne une pression supplémentaire qui s'ajoute à celle des études, à la pression financière. Beaucoup nous disaient que deux heures de bénévolat c'était deux heures de travail en moins pour se faire de l'argent et payer le loyer. L'association a besoin de rassurer le jeune et lui dire qu'à tout moment il peut faire marche arrière dans son engagement et rompre le contrat moral entre lui et l'association. Voilà

grossièrement les caractéristiques liées à l'engagement des jeunes qu'on a dégagées à Montpellier. Notre projet de recherche action a été de confronter les résultats de cette enquête et les apports d'Olivier Douard qui a mené le projet recherche action. Il est sociologue, directeur de l'observatoire de la jeunesse à Montpellier. On était une quinzaine de bénévoles. On a travaillé en binôme pour aller prêcher la bonne parole auprès des autres bénévoles de l'association dans les antennes, dans les comités. Ça a été un travail de longue haleine. On me disait souvent : Jérémie tu nous leurres, tu nous dis que les jeunes sont engagés, solidaires, mais ils ne sont pas solidaires chez nous. C'était compliqué. Mais, le projet recherche action s'est terminé lors d'un congrès départemental où on a fait voter dans les textes de l'association une nouvelle politique jeunesse avec les préconisations qui s'y rattachent, à savoir permettre aux jeunes qui viennent s'engager au Secours populaire d'accéder à la puissance sociale première étape de l'émancipation individuelle, accepter les rythmes sociaux des jeunes en trouvant des activités compatibles avec leur emploi du temps, accepter que les jeunes s'engagent de manière éphémère, accepter le caractère volatile de cet engagement, préférer les projets courts qui se concrétisent rapidement face à des jeunes qui ont un rapport à l'immédiateté assez important, pas d'élaboration de politique jeunesse sans les jeunes, c'est-à-dire laisser une place aux jeunes dans les instances de décision. Permettre aux jeunes d'avoir un pouvoir de décision, c'est aussi une des meilleures reconnaissances qu'on peut leur faire. C'est être aussi présent davantage dans les lieux de socialisation. C'est à nous association de nous donner la peine d'aller sur le terrain pour sensibiliser les jeunes dans les facs, dans les lycées et d'affiner les partenariats avec toutes les instances compétentes qui travaillent avec la jeunesse comme les missions locales, le CROUS. Deux ans après, le mois prochain on va faire un état des lieux pour voir ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné. Il y a plus de jeunes dans la structure. Une antenne a été montée par des jeunes qui souhaitent accueillir des jeunes dans un quartier populaire de Montpellier afin qu'ils puissent s'informer. Il y a de la distribution alimentaire et vestimentaire parfois. Un journal interne de l'info a été créé par des jeunes. Le comité de rédaction est composé essentiellement de jeunes. Pour le pouvoir décisionnel laissé aux jeunes, les anciens directeurs des structures de Nîmes et de Montpellier ont laissé la place à des jeunes secrétaires généraux qui ont 30 ans. On voit que ça se dessine. Je me pose une seule question. Le noyau de jeunes qui arrivent au Secours populaire est en service civique ou en stage. C'est la dimension utilitaire dont je parlais tout à l'heure. Je m'interroge sur les limites du bénévolat, les limites de la solidarité. J'aimerais connaître vos expériences en matière de solidarité jeunesse, les projets que vous avez peut-être mis en place dans vos villes ou dans vos associations. Qu'est-ce que la solidarité ? Qu'est-ce que devenir solidaire ? Je pense qu'on aura des exemples concrets avec les autres intervenants.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ :** Merci beaucoup Jérémie. Tu as posé une bonne question. On va essayer d'y répondre. Vous apporterez votre expertise tout à l'heure.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales :** Je vais commencer par une vidéo.

16'34 à 18' 46 diffusion d'une vidéo.

Je suis vice-président en charge des affaires sociales à la FAGE qui est la fédération des associations générales étudiantes. Cette petite vidéo va au-delà du constat. Elle aborde les solutions et parle des projets AGORAé et parle d'un engagement solidaire des étudiants, mais plus généralement des jeunes face aux difficultés que leurs pairs peuvent connaître. Je voudrais revenir sur l'historique de l'engagement solidaire des étudiants et rappeler que les premiers étudiants et jeunes se sont engagés à la fin du XIXe siècle. Ils ont créé des AGE, assemblées générales étudiantes. Les premières datent de 1877 alors qu'ils n'avaient pas le droit de le faire. Leur rôle initial était de fédérer des étudiants et petit à petit leur rôle a été de développer des services pour les étudiants plus en difficulté. A cette époque, l'université n'était pas accessible à tous. La population des universités n'était pas du tout la même. Mais, le but était de développer des services. A partir de 1910/1920, et surtout entre 1920 et 1930 se sont développées les grandes œuvres au service des étudiants pour le logement, la restauration ou les premières bourses. C'est ce qui est aujourd'hui encadré par les CROUS, les centres régionaux d'œuvres universitaires scolaires. Ce sont des étudiants qui ont initié ce mouvement et qui ont créé le réseau des œuvres par leur engagement solidaire envers les étudiants. Je parle de cette histoire parce qu'aujourd'hui on se retrouve dans une nouvelle situation. Le constat est fait par les politiques de manière générale sur la précarité étudiante, l'accès à l'enseignement supérieur. Bien que notre enseignement supérieur soit plus accessible que dans d'autres pays, il n'est pas accessible par tout le

monde. Le coût de la vie est un coût réel pour les jeunes. C'est un coût pour les familles. Ça se répercute aussi sur les jeunes et les étudiants. On se rend compte que de nouveaux systèmes de solidarité ont été mis en place. Les jeunes s'engagent même plus. Comme l'a très bien dit Jérémy, c'est plus ponctuel dans tous les champs que ce soit le champ spécifique étudiant ou davantage entre jeunes, mais aussi intergénérationnel. Le Secours populaire en est l'exemple même. Comment s'engager dans une association où il y aura un conflit intergénérationnel ? Les étudiants s'engagent plus, moins longtemps. Ils sont moins partisans. Ils ne sont pas moins politisés qu'avant, ils le sont même plus, mais ils sont moins partisans. Aujourd'hui, on ne veut pas être encarté à droite ou à gauche. On parlait des manifestations de l'an dernier sur lesquelles on ne reviendra pas. Les jeunes sont politisés, mais sont moins partisans et croient beaucoup moins en la parole politique et plus en action. C'est pour cela qu'ils s'engagent de manière ponctuelle dans des actions. L'AGORAé est le symbole même de cet engagement par l'action et au-delà je parle d'agir concrètement pour aider les étudiants. Comment la FAGE, notre fédération composée de 18 fédérations nationales qui défendent les filières des étudiants ou une filière spécifique, de 27 fédérations territoriales qui représentent 2 000 associations étudiantes et 300 000 adhérents étudiants, met-elle en place un système de solidarité et développe-t-elle des projets de solidarité ? Pour développer des projets de solidarité, on fait la promotion de l'engagement. On a mis en place une campagne qui s'appelle « Sois jeune et tais-toi ». Ce slogan était assez utilisé il y a 45 ans. Cette campagne fait la promotion de l'engagement des jeunes qui peut-être solidaire, citoyen, militant. Quel qu'il soit tout engagement est à respecter. Donner du temps aux autres doit être salué dans tous les cas. La deuxième chose est qu'on développe des projets de solidarité. L'AGORAé a instauré les premières épiceries sociales et solidaires étudiantes gérées par des étudiants à destination des étudiants. La première s'est montée à Lyon en 2011. J'ai la chance de venir de Lyon. J'ai vraiment connu cette épicerie. Il y en a à Brest, Lille, Nice, Orsay. Une autre va bientôt ouvrir à Strasbourg. Il y a un réseau d'épiceries sociales et solidaires, mais pas uniquement. C'est aussi l'engagement solidaire dans la lutte contre l'isolement étudiant et contre l'isolement des jeunes en agissant avec les structures locales et les BIJ quand ils sont actifs. C'est aussi un engagement des jeunes dans les campagnes nationales. Par exemple, chaque année la FAGE s'engage pour le téléthon. Elle a rapporté environ 300 000 euros pour le téléthon de l'an dernier. Le téléthon est une campagne de plus en plus critiquée parce qu'on en fait beaucoup à son sujet. La FAGE s'engage aussi dans le Sidaction avec le message qui doit être véhiculé. En effet, moins de jeunes sont au fait de l'utilisation d'un préservatif aujourd'hui qu'il y a 20 ans. C'est une réalité. C'est pour ça que la FAGE s'engage aussi dans le Sidaction parce que c'est un engagement solidaire. On parle de la génération sacrifiée. Notre génération n'a pas envie d'entendre ça. On préfère faire le pari de la jeunesse engagée et qui a envie de s'en sortir. Cette jeunesse qui a envie de s'en sortir est une jeunesse à qui on laisse la place de pouvoir vivre au cœur de la société. Si on ne lui laisse pas la place de vivre, ce sera une jeunesse sacrifiée. Mais, les jeunes ne se seront pas sacrifiés tout seuls. Pour cela, il faut accepter de mettre les jeunes en responsabilité. Comme l'engagement est ponctuel, il faut favoriser les projets courts à effet immédiat parce qu'on est dans le monde de l'immédiateté. Mettre en responsabilité les jeunes, c'est les valoriser, c'est leur donner envie de s'engager. On parle de la jeunesse, mais il nous manque les actes. La FAGE avait demandé la clause impact jeunesse qui a été validée récemment. Mais, si on veut aussi valoriser et développer l'engagement solidaire des jeunes, il faut accepter l'engagement des jeunes de manière générale. Les jeunes ne sont pas juste là pour tendre la main à leurs copains, pour les aider. Ils peuvent s'engager dans d'autres domaines. Il ne faut pas leur fermer des portes. C'est pour ça que la FAGE demande que les jeunes puissent intégrer les CESER où la moyenne d'âge dépasse les 60 ans. Faire des politiques jeunesse sans jeunes, c'est compliqué. Quand il n'y a pas de jeunes dans les organisations de jeunesse c'est dommage. Elles ont vocation à exister. Heureusement qu'elles existent. Mais, il faut que les jeunes puissent y être engagés. Il faut que des organisations de jeunes gérées par des jeunes puissent être acteurs des politiques publiques qui sont mises en place et des interlocuteurs réels. Les acquis de l'expérience valorisent aussi ces compétences qui sont réellement créées par l'engagement dans les associations. Si on valorise le parcours associatif des jeunes, c'est un moyen de leur permettre de s'engager parce que le monde associatif est un des secteurs qui emploie le plus, qui apporte le plus d'expériences et enrichit le parcours des jeunes. C'est la montée en puissance du service civique qui aujourd'hui vacille parce qu'il faut des missions plus souples. Il faut avoir une meilleure prise en charge de ce service civique qui n'a pas de case à la CAF. Il est mis nulle part. Le service civique n'est pas encore adapté et pourtant c'est une forme d'engagement solidaire parce que les missions du service civique sont globalement dans le volet social et solidaire. Il faut promouvoir la mobilité européenne, le volontariat européen parce qu'on est des citoyens européens et qu'il est important que les jeunes puissent aller échanger dans d'autres pays où l'engagement des jeunes est plus reconnu, où les jeunes

ont davantage leur place dans le paysage du pays. c'est ce que je pourrais dire sur l'engagement solidaire qui est réel. Il y a un engagement solidaire auquel on ne s'est pas encore adapté. La solution ne sera pas que sur un aspect de l'engagement mais sur la totalité de l'engagement et sur toutes les formes d'engagement qui existent pour les jeunes et dans les différents cadres où on peut s'engager, c'est-à-dire les associations, mais pas seulement.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : Merci. On va passer la parole à Amar.

**Amar Meledjem, volontaire au programme « Rêve et réalise » d'Unis cités** : Bonjour. Avant de vous parler de mon service civique, j'aimerais vous raconter une petite histoire. A l'âge de 17 ans, j'étais avec des amis en train de traîner. Dans le « 20 minutes », j'ai découvert que les musées étaient gratuits pour les moins de 25 ans. J'ai saisi l'occasion et je suis parti au musée du Louvre. C'est là que j'ai vu la Vénus de Milo qui m'a ébloui. Je suis resté 20 minutes juste à la contempler. Après être sorti du musée du Louvre, je me suis dit qu'un jour ou l'autre j'aimerais faire partager l'émotion que j'ai ressentie pendant ma visite et faire découvrir cette statue au plus grand nombre de personnes. Les années ont passé. J'ai fait plusieurs formations, plusieurs emplois dont fromager-caviste. J'aimais cet emploi. J'étais épanoui dans ce métier parce que j'aimais découvrir les terroirs français. J'ai un ami engagé dans le solidaire qui m'a parlé du service civique et plus précisément d'Unis cités. Il m'a dit qu'il savait que j'aimais l'art, que je voulais faire découvrir la passion que j'avais eue à d'autres gens. Il m'a parlé du programme « Rêve et réalise » qui aidait les jeunes à monter leur propre projet. Je suis allé voir Unis cités. J'ai expliqué mon projet et ils ont tout de suite été d'accord. Unis Cités et le programme « Rêve et réalise » m'ont aidé à monter un diagnostic, à faire un budget prévisionnel, un dossier de présentation. Mon projet était d'initier les enfants à l'art par des visites de musées et des ateliers artistiques, le land art et art painting. Comment ai-je attiré les enfants ? C'était assez simple. Je suis descendu en bas de chez moi. Les enfants étaient en train de jouer au foot et au badminton. Je leur ai expliqué mon projet, qu'ils allaient découvrir Paris, qu'ils allaient sortir du quartier, qu'ils iraient dans des musées, qu'ils utiliseraient leurs mains, leur imagination. Ils ont tout de suite été d'accord. Deux jours après, ils me demandaient quand allait être la sortie. Je leur ai répondu d'attendre une semaine pour la mise en place. Je suis allé au musée du Louvre qui m'a aussitôt accepté comme relais culturel. Cela m'a permis d'avoir un droit de parole avec un groupe. Je suis aussi allé au Centre Pompidou où j'ai aussi été accepté comme relais culturel. J'ai fait des ateliers, des visites. Ils ont été contents. Ils étaient environ 10 enfants. Ils ont participé aux ateliers, aux visites du musée toujours intéressés. J'ai voulu faire les visites des musées et les ateliers de façon ludique. En primaire, j'ai fait des visites de musées et des ateliers artistiques. Mais, c'était toujours strict. Il y avait toujours une note à la fin. Ou quand on allait faire une visite de musée, le lendemain en cours il y avait toujours une interrogation. Ce n'est pas ce que je voulais reproduire avec les enfants. Je voulais leur dire d'aller au musée, de s'amuser, de ne pas forcément apprendre, de regarder les tableaux, de faire passer les émotions des tableaux en eux et que, par la suite s'ils voulaient apprendre qui a fait ce tableau, cette peinture et comment elle a été faite, ils l'apprendraient.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : Merci. C'est un très beau témoignage et tous les trois chacun a sa manière. Ce premier temps était très enrichissant. On va passer au deuxième temps. On va vous laisser la parole. Vous avez certainement des questions sur les trois interventions et vos propres expériences d'accompagnement de jeunes bénévoles à partager par exemple.

**Saad Bounou, mairie de Mauguio Carnon** : C'est à côté de Montpellier. Je voudrais intervenir sur le bénévolat. C'est votre cursus qui veut ça, vous parlez beaucoup des étudiants et d'engagement bénévole chez les étudiants dans le milieu associatif. Je veux appuyer sur l'engagement des jeunes qui ont 10, 11, 12 ans. Ils peuvent aussi entrer dans un projet, certes ponctuel, court. Les jeunes doivent se sentir impliqués. Mais, il y a aussi l'engagement par la collectivité au service de la cité, au service des autres pairs. Dans mon expérience personnelle et dans les projets que je mets en place dans le cadre de mon travail, je suis chargé de l'accompagnement des projets des jeunes individuels ou collectifs. Notre idée est de mettre les jeunes au cœur des projets que l'on met en place. Nos thématiques ne sont pas axées sur l'animation pure. Pour le commun des mortels, le service jeunesse c'est plutôt l'animation. On peut aussi se saisir de l'animation comme d'un outil de prévention, d'éducation, de vivre ensemble dans la cité. On remarque beaucoup l'engagement des jeunes. Un exemple, c'est la soirée wake up dans la commune de Mauguio Carnon. Ce projet a pour but la prévention et la dissociation entre l'alcool et la fête sans pour autant être contre l'alcool. Cette soirée propose aux jeunes de 15 ans et plus une boîte

de nuit à ciel ouvert dans un lieu atypique qui est les arènes de Mauguio où il y a une forte tradition taurine, une forte tradition camarguaise. Les jeunes ont l'habitude d'intégrer ces arènes dans un état que je vous laisse imaginer. Il suffit de regarder à la télé Pampelune et compagnie. C'est la même chose. L'accès est interdit aux moins de 15 ans. L'entrée est gratuite. On fait venir des DJ internationaux et des chanteurs qu'ils choisissent. L'idée est partie d'un collectif de 4 jeunes de 16 à 18 ans, il y a 4 ans. Ils sont venus avec une idée simple. Mauguio est à 10 km de Montpellier. Pour des raisons de conflit politique entre les villes, on ne peut pas trouver un bus qui amène les jeunes de Mauguio à Montpellier. Il n'y a que le bus du département qui fait la liaison. Pour prendre un bus qui va d'un point A à un point B, il faut se lever très tôt le matin. Les jeunes voulaient organiser une boum à Mauguio pour les jeunes de Mauguio sans alcool. C'était leur sollicitation de départ avec le matériel du papy. On a mis une petite salle à leur disposition. Ils ont monté leur projet. Ils sont allés chercher le matériel du papy. Ils ont fait leur soirée. Il y avait 100 personnes. La deuxième année, ils ont continué la même chose. On les a laissés en roue libre. On était juste un soutien logistique. On a vu qu'ils étaient capables de monter leur projet et de le mener à bien. La soirée accueille 2 000 personnes. L'année dernière, il y avait 1 750 personnes à l'intérieur des arènes, sans alcool. C'est très difficile de drainer des jeunes sans alcool. Le service jeunesse reste le soutien logistique et financier parce que la soirée a atteint une dimension autre. On reçoit des DJ internationaux très connus. Les jeunes ont commencé à 4. Aujourd'hui, ils sont 30 dans le collectif de bénévoles. Dans l'organisation, on est 10 professionnels pour 30 jeunes bénévoles. Ce n'est pas nous qui sommes allés chercher les jeunes bénévoles. On est là pour les accompagner. Ce sont les autres qui ont fait passer le mot. C'est pour donner un exemple de l'utile pour la société et pas juste l'utile alimentaire. Ce n'est pas que l'utile pour moi ou pour mon copain. Ils ont trouvé la notion de l'utilité pour les autres et pour s'inscrire dans la cité. C'est eux qui ont décidé de la date. En effet, la fête votive de Mauguio a lieu au mois d'août. Ils ont décidé de faire leur fête au mois de juin. Cette demande émanait d'eux pour les autres.

**Valérie Thérain, ville de Cergy :** Ma question va être contradictoire. C'est ce qui est intéressant. Pourquoi une épicerie sociale spécifique étudiant sachant qu'il existe des épiceries sociales dans un certain nombre de villes ? J'ai fait un long passage à Montpellier où un certain nombre de jeunes n'osaient pas franchir la porte du Secours populaire. La création d'une antenne pour les jeunes a permis à certains jeunes de se mélanger à des personnes qui rencontrent des difficultés ce qui est difficile. D'un côté, ça a été un moyen de toucher un public qui n'y allait pas et d'un autre côté comment se coordonne-t-on ? Ne fait-on un monde que pour les jeunes, que pour les vieux ? Pourquoi une épicerie sociale que pour les étudiants ?

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales :** Pourquoi une épicerie sociale que pour les étudiants ? On a remarqué dans les études de terrain que peu d'étudiants osaient aller dans des épiceries sociales ou les endroits de distribution alimentaire non gérées par les étudiants. En effet, pour eux, c'était plus difficile de sortir du campus pour aller dans un endroit où ils seraient confrontés à la précarité de la population à laquelle on va appartenir une fois qu'on sera sorti de ses études. Bien sûr qu'on ne veut pas construire un monde uniquement centré sur les étudiants ou les jeunes en général parce que c'est la pire chose à faire. C'est pour ça que l'AGORA est à la fois une épicerie et un lieu de vie avec des sorties culturelles. Il y a le festival Lumière à Lyon qui est assez connu. Quentin Tarentino y participe cette année. Plus de 120 places pour ce festival sont offertes aux étudiants. C'est en priorité pour ceux qui sont bénéficiaires de l'épicerie parce qu'on veut que les étudiants sortent du campus, encore faut-il qu'ils y viennent et qu'ils y vivent, puissent être en contact avec la société et notamment grâce à ce qui est culturel. On est expert du monde étudiant et c'est plus facile d'agir sur ce monde-là. Pour monter une épicerie qui réponde réellement aux besoins des étudiants, il faut être sur le campus. Si on est sur le campus, on ne peut pas permettre une épicerie pour tout le monde. Le champ d'activité des associations étudiantes concerne le public étudiant. En aucun cas on ne veut scinder les deux. Comme vous l'avez dit, il est indispensable d'avoir des soutiens pour les projets des jeunes. Parfois, il manque des personnes qui soient dans des services jeunesse. Vous avez très bien dit que ce n'était pas que de l'animation, mais aussi des soutiens aux projets. On ne l'entend pas assez. Parfois, il n'y a pas les moyens humains. Si 250 jeunes viennent tous avec un projet, ça va être la panique. Il faut permettre. Ce n'est pas contradictoire parce que vous avez parlé d'altruisme et d'utilité. Ce sont les deux volets utilisés par Jérémy.

**Saad Bounou, mairie de Mauguio Carnon :** Je reviens sur l'engagement associatif. J'ai parlé de l'engagement des jeunes pour les collectivités. Tu as parlé tout à l'heure de l'association poussièreuse.

C'est le premier mot que tu as employé pour parler du Secours Populaire de Montpellier ou ailleurs. La perception des jeunes de ce genre d'associations est qu'elles sont poussiéreuses. C'est une question de communication. Je vous ai dit que le projet avait démarré avec 4 et qu'ils étaient aujourd'hui 30. Les 4 à l'origine du projet y sont toujours. C'est un projet ponctuel, mais on fait des temps de réunion toute l'année. Ils reviennent avec d'autres jeunes intéressés pour intégrer le collectif. Le support associatif est un très bon outil pour le bénévolat des jeunes. Par contre, il faut qu'il soit en conformité avec leur mode de communication. Quand je suis né, la télé existait déjà. Mes parents n'ont pas connu la télé. Les jeunes sont nés avec le Smartphone, avec la tablette, l'ordinateur portable. Ils ne sont pas en conformité et la communication ne les intéresse pas. Les projets peuvent les intéresser. A ceux qui veulent aller à l'étranger, je leur dis qu'il y a des projets bénévoles et qu'il faut aller se renseigner sur la solidarité et l'humanitaire qui peuvent les emmener à l'étranger. A cause de la communication, ils ne veulent pas y aller parce que c'est poussiéreux.

**Jean-Luc Noël, responsable du service animation, ville de Limoges :** On a oublié de dire qu'on ne préparait pas les enfants quand ils sont petits. La grosse majorité des enfants que j'ai en charge va jusqu'à 12 ans dans les accueils de loisirs. Dans le système scolaire, on ne les prépare pas à cet engagement volontaire et associatif. On est parti de ce constat. Les parents de ces enfants sont des actifs avec des obligations professionnelles, des emplois du temps. A la limite, ils suivent l'association où est le gamin, l'association de parents d'élèves ou le foot. Ils ne vont pas plus loin parce qu'ils n'ont pas le temps. Du coup, on retrouve dans les associations poussiéreuses les retraités qui sont les grands-parents. Les parents n'ont pas le temps, sauf cas exceptionnels, de transmettre à leurs enfants cette fibre associative. C'est peut être à nous, acteurs de l'animation pour les plus petits, de mettre ça en place dans nos structures. C'est ce qu'on a fait dans la réécriture du projet éducatif de la ville. On a quatre axes principaux dont la solidarité. On a mis en place des projets à monter avec les gamins. Le plus sensible et le plus récent est stylodarité. On a récupéré tous les stylos dans le centre de loisirs. Ça a commencé comme ça. Ça a essaimé dans les écoles de la ville. On récupère tous les stylos usagés qui sont remis à un organisme américain qui les recycle. Il est basé à Lille et il récupère les stylos gratuitement et nous reverse deux centimes par stylo. On remet l'argent à une association. La première année, c'était « Un enfant, un cartable » très présente à Limoges. C'est une façon de commencer à les amener dans des projets de solidarité. Les enfants du centre de loisirs se sont faits les ambassadeurs de la récolte. On craint d'être dépassé par le projet parce que le Conseil général, les pompiers s'y mettent. Des boîtes privées en ont entendu parler aussi. Orange à Limoges va s'y mettre aussi. On a lancé ça avec des gamins dans un centre de loisirs et on commence à toucher tout le département.

**Jérémy Dipayen, chargé d'études associé à LERIS :** Je voudrais réagir sur l'association poussiéreuse. Ce qualificatif est donné par les anciens bénévoles qui sont conscients que c'est une association poussiéreuse et vieillissante. Il a suffi d'une recherche action pour faire comprendre aux anciens qu'il y avait un effort à faire de communication et de sensibilisation des jeunes pour les mettre au fait de l'actualité. Ça avance doucement. Il reste néanmoins que les jeunes sont dans l'association du Secours populaire trop souvent pour donner un avis uniquement consultatif. Ils ne sont pas vraiment dans la prise de décision. C'est compliqué. Ça revient à réfléchir à la question de la solidarité. Je suis ravi de voir que beaucoup ont le même avis que moi sur l'éducation à mener sur la sensibilisation à cette forme de solidarité. Pour moi, la solidarité ne va pas de soi. Ce n'est pas quelque chose de naturel. Elle nécessite un dépassement de soi et un combat avec soi-même pour mettre de côté les contraintes qu'impose ce désir de solidarité, c'est-à-dire je vais aider mon voisin, mais demain est-ce qu'il ne va pas me demander de l'aider encore. Il faut mettre de côté ces contraintes. C'est le rôle des associations de sensibiliser les jeunes à ça. C'est le rôle du politique aussi me semble-t-il. Et, c'est le rôle de la famille. L'éducation prend une part importante dans l'éducation à l'engagement. Dans l'enquête que nous avons faite auprès des étudiants, il est frappant que la majorité des étudiants interrogés qui étaient investis dans une structure associative avaient des parents déjà engagés, bénévoles dans une structure associative. Je suis ravi que des personnes travaillent sur ces questions d'éducation et de sensibilisation à l'engagement.

**Pierre Revel, chargé de mission à France volontaires :** Bonsoir. Je voudrais revenir sur le sujet de la solidarité internationale qui a été abordé. Des possibilités existent pour tous les jeunes de participer à des projets d'échange et de solidarité internationale. Une multiplicité de dispositifs existe en France. Ça a été souligné au cours du conseil interministériel de la jeunesse, d'où la limite de l'approche par dispositif. Les jeunes peuvent rapidement avoir des frustrations si on commence à sortir un catalogue de

dispositifs. Les jeunes ne rentrent pas toujours dans les cases. Plutôt que de partir sur le déroulé de tous les dispositifs existants, il faut prendre le temps de discuter avec les jeunes de leurs projets. Sur la question du temps, on dit que les jeunes sont moins engagés dans les partis politiques, les syndicats ou les églises, davantage dans les associations où c'est un multi-engagement, un engagement ponctuel. Pour participer à un projet d'échange, de solidarité internationale, ça prend du temps. Ça vaut pour les chargés de mission France volontaire, mais aussi pour les différents réseaux dans les régions dans lesquelles on travaille que ce soit les réseaux régionaux multi-acteurs d'appui à la solidarité internationale, que ce soit les plateformes qui voient le jour, plateformes régionales de mobilité internationale comme ça va peut-être être bientôt le cas en Languedoc-Roussillon. On est tous confrontés à des gens qui disent qu'ils ont envie d'aider, qu'ils veulent partir tout de suite. Ce n'est pas toujours facile de répondre à ce genre de demandes parce que souvent une préparation est nécessaire. Il est important d'en tenir compte. Le temps des individus n'est pas forcément le temps de construction des projets. Au travers des liens qui existent dans l'engagement local et international, avant même de partir, des choses intéressantes peuvent être faites tout de suite. Ce message est important à faire passer. Si les différents éducateurs ou associations de jeunes, de jeunesse sont intéressés par une problématique, ils peuvent la travailler d'abord au niveau local et envisager ensuite avec des partenaires dans d'autres pays comment cette même problématique peut se poser ailleurs et échanger sur un thème donné. De cette manière, on évite de considérer l'international comme exotique ou comme la cerise sur le gâteau. Beaucoup de collectivités mettent en place des dispositifs innovants. En Rhône-Alpes, je connais le dispositif Passeports solidaires qui existe dans beaucoup de régions. Il aide à la réalisation d'initiatives des jeunes dans le champ de la solidarité internationale. Il y a besoin d'un peu de temps préalable si on ne veut pas aller au devant de déconvenues en allant dans des zones où il peut y avoir des problèmes de sécurité. Il faut avoir un partenaire avant de s'engager dans des projets de solidarité internationale. Il y a un certain nombre de préalables. Il y a des acteurs dans chaque région qui peuvent vous aider à construire ces projets. France volontaires a aussi des espaces volontariat dans différents pays qui peuvent aider à identifier des partenaires et à donner quelques outils pour construire son projet. Les chantiers et ateliers de solidarité internationale sont une forme d'engagement international accessible au plus grand nombre. Peut-être qu'ils méritent une attention particulière. Merci.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales :** Les projets de solidarité internationale ou humanitaires demandent du temps. Notre gros souci, même nous étudiants, jeunes qui sommes intéressés et engagés dans le bénévolat est qu'il n'est pas facile de comprendre tous les acteurs existants. Vous avez même dit que des dispositifs existaient à certains endroits et pas à d'autres. Il y a un gros problème d'harmonisation sur certains points. On ne dit pas qu'il faut que ce soit partout pareil. Il faut laisser un degré d'innovation et d'indépendance. Malgré tout, il y a un gros problème. Aujourd'hui, un jeune qui a envie de faire quelque chose, où doit-il aller ? Il n'est pas toujours évident de trouver les bons interlocuteurs parce qu'il n'y a pas l'interlocuteur qui va pouvoir répondre directement à ces questions. En ce qui concerne le temps, c'est le problème de la société dans laquelle on vit, de l'instantané. C'est un problème de sensibilisation et d'éducation. Non, on ne part pas à l'autre bout du monde en claquant des doigts parce que ce n'est pas possible et surtout quand on veut mener un projet. Qu'est-ce qu'un projet d'aide humanitaire ? Qu'est-ce qu'un projet de solidarité internationale ? Là aussi, parfois il y a un manque d'information. On est dépendant parce qu'à l'école on ne nous sensibilise pas forcément à ça. On est dépendant des parents. Il y a une forme de reproduction sociale dans l'engagement. Si vos parents étaient engagés, vous serez plus prompts à l'engagement par la suite. C'est un souci parce que la reproduction sociale est exactement l'engrenage dans lequel il ne faut pas tomber sinon on va avoir des castes comme en Inde. C'est la pire image. Finalement, c'est exactement ça. Il faut avoir un patrimoine génétique entre guillemets et un héritage qui nous permettent de nous engager. Il ne faut surtout pas faire ça. Ça demande que, dans les écoles et dès le plus jeune âge autant que faire se peut, on puisse ouvrir le champ des associations et laisser la place aux associations pour ces jeunes. C'est ce qui manque. C'est pour cela que je parle en tant qu'étudiant. J'ai découvert le monde associatif quand je suis arrivé à l'université. Avant, à part les associations de sport qui sont un peu à part du monde associatif, je n'en connaissais pas.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ :** Je crois que madame avait une question.

**Valérie Thérain, ville de Cergy :** C'est une réaction à ce que vous disiez par rapport aux jeunes qui s'engagent et qui disent « oui mais attention si je donne ça est-ce que demain on ne me demandera pas

davantage ? ». On a mis en place une équipe de médiation dans le cadre des emplois d'avenir à la ville de Cergy. Et, effectivement les jeunes sont interpellés par la population puisqu'ils interviennent le soir quand il n'y a plus personne dans l'espace public. On leur demande une chose, puis d'avantage et surtout ils veulent sauver le monde entier. Et je pense que la question était ce qui est possible en termes de formation. En effet, dans les précédents ateliers, par exemple j'étais dans l'atelier sur les priorités pour les jeunes où ils expliquaient qu'il y avait eu tout un parcours de formation dans cette construction d'engagement associatif. Et là, sans devenir pour autant des professionnels du social, comment me former pour me protéger pour qu'à l'occasion de ma première expérience d'engagement je ne m'en prenne pas plein la tête et que du coup je me retire de ça. On parlait aussi d'orientation tout à l'heure, il y en avait une qui était coiffeuse l'autre qui avait eu un BAC pro électrotechnique etc. Ils disaient qu'ils voulaient aider les autres, donc faire de la médiation sociale. Ils se sont retrouvés là-dedans pas protégés. Quand les jeunes s'engagent et notamment au niveau étudiant, comment les accompagnez-vous pour absorber toute cette misère sociale ? En effet, à Montpellier, j'ai beaucoup travaillé sur les problématiques sociales des étudiants comme la prostitution, des trucs assez glauques. Quand on reçoit tout ça en pleine face, comment s'arme-t-on pour digérer un peu ?

**Jérémy Dipayen, chargé d'études associé à LERIS** : Au Secours populaire français, des formations sont préétablies dans la structure, des formations accueil des personnes bénéficiaires. Les jeunes qui sont intégrés au Secours populaire doivent obligatoirement intégrer ces formations. Il s'agit de formations connaissance, formation accueil. Dans les projets précis qui sont mis en place au Secours Populaire, on a eu l'exemple d'un groupe de jeunes, d'une quinzaine de jeunes qui voulaient effectivement aller faire des maraudes sac à dos pour aller aider les Sans domicile fixe à Perpignan. Et, malheureusement ils n'ont pas été très encadrés par l'association. Donc ça a été un échec la première semaine où il y avait des réticences aussi à aller vers l'individu et à voir cette misère sociale. Et, l'association a quand même réagi en faisant appel à un professionnel pour former ces jeunes à aller vers l'autre, à tisser un lien, à expliquer que ce n'est pas si simple que ça et qu'on ne va pas juste donner à manger à quelqu'un, que la personne en face peut refuser parce qu'elle se sent agressée. Une formation est nécessaire dans ce genre de projet qui engage des sentiments assez forts.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales** : Le maître-mot, c'est la formation. C'est de la responsabilité des associations qui gèrent des bénévoles comme ça de mettre en place des formations. C'est-à-dire qu'aujourd'hui c'est presque une faute professionnelle ou une faute associative qui peut être professionnelle, mais c'est une faute réelle de lancer des bénévoles dans un contexte dans lequel ils ne sont pas prêts à intervenir ou à agir. Et typiquement dans le social, la médiation, même dans l'humanitaire et même d'autant plus dans l'humanitaire, c'est pareil il faut être capable d'absorber ça et c'est uniquement par la formation que c'est possible et rien d'autre.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : J'ajouterais que, sur les emplois d'avenir et sur le service civique il y a une obligation de formation.

**Jean-Luc Noël, responsable du service animation, ville de Limoges** : Au-delà de la formation, on en revient à ce que l'on a dit aussi ce matin sur plein de thèmes. C'est le cloisonnement entre le monde éducatif, le monde associatif, les collectivités locales, les empilements descendants ou remontants de tout de qu'on a. Je crois que les associations pourraient entrer, même par un petit bout, dans l'école au niveau du primaire pour aller expliquer ce qu'ils font, le pourquoi, le comment. Voilà on apprendrait aux gamins. Après quand ils arrivent à 16, 17, 18 ans, ils seraient plus enclins à s'investir même s'ils n'ont pas eu le modèle parental. En France et même nous, dans nos collectivités territoriales, on est sclérosé par ces cloisonnements et ces peurs de l'autre. Les associations en charge du domaine de l'animation, celles avec lesquelles je travaille le plus, dès qu'on essaye d'aller voir chez elles, ne serait-ce que pour parler et échanger, elles sont en retrait parce qu'elles ont l'impression qu'on veut mettre le nez où ça ne nous regarde pas, ou qu'on veut les phagocyter, ou qu'on veut, dans le domaine de l'animation, leur piquer les gamins pour les avoir dans les structures municipales. Ce n'est pas le but, mais elles ont du mal aussi à comprendre ça. Il faut ouvrir le champ des possibles comme on dit dans toutes les strates de notre société, parce que sinon on va finir par en crever de tout ça.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : D'autres questions ? Je vous propose peut-être de revenir sur la question de la contrepartie que tu as soulevée tout à l'heure. Dans le contexte actuel, est-ce que lorsque l'on s'engage d'ailleurs jeune, parce qu'on est sur l'engagement des jeunes, faut-il

nécessairement une contrepartie ? Une contrepartie, là j'évoque bien sur une contrepartie immédiate, par exemple financière, parce que sur le service civique, à titre d'exemple, il y a une rémunération. Faut-il nécessairement une contrepartie quand on s'engage ?

**Saad Bounou, mairie de Mauguio Carnon** : Je donne mon avis, je pense que non. Et je suis sûr que non, parce que l'engagement bénévole n'est pas soumis à une rétribution. C'est tout le sens du mot bénévole, sinon il n'y aurait pas de bénévolat. Après, ce que je voudrais peut être rajouter, c'est la forme que prend le bénévolat. Il faut l'acter, surtout avec le public jeune. Le jeune bénévole est différent de l'adulte bénévole. En effet, chez l'adulte bénévole, il y a plusieurs paramètres qui rentrent en tête pour aller faire du bénévolat. Quand on a 30, 40, 50, 60 ans, on a déjà vécu quelque chose. On a plusieurs paramètres de vie, de situations professionnelles, des cousins, des voisins, de l'entourage. Quand on est jeune, on n'a pas ces choses-là. On vit avec ses copains, on sort de l'école, on a son sac à dos, on arrive, que ce soit école, lycée ou étudiant, on peut aller jusqu'aux étudiants. C'est la même chose, il y a une part d'insouciance. Mais par contre, il faut les mobiliser, il faut le formaliser. J'entends beaucoup les associations sportives, basket, foot, rugby où il y a des bénévoles. Ils sont tous bénévoles, dans tous les petits clubs, du président jusqu'au dernier qui ramasse les chasubles ou qui porte les gourdes d'eau, ils sont tous bénévoles. Par contre il manque quelque chose d'essentiel, c'est de formaliser. J'ai été bénévole dans un club de foot pendant 10 ans, avec les petits. Ça n'a jamais été formalisé sur un carton, sur un bout de papier, où étaient marqués les termes de l'engagement, parce que c'est un engagement. Quand on s'engage quelque part, il y a des règles à respecter, des droits et des devoirs. L'idée est là. Je prends encore l'exemple de la soirée où des bénévoles participent à la vie du service. On a mis en place une convention de collaborateurs bénévoles et occasionnels du service public, c'est-à-dire que les termes sont signés et c'est tripartite avec les parents ou le tuteur du jeune s'il est mineur, le jeune et la structure qui est le Pôle Jeunesse. L'idée est de marquer noir sur blanc ce qu'ils ont le droit de faire et le droit de ne pas faire. Pour un bénévole engagé dans une démarche, que ce soit un projet, un match de foot, quelle que soit l'activité, il y a des choses à faire et à ne pas faire parce qu'on engage aussi l'image de la structure associative, collectivité, entreprise. En effet, il y a aussi des CE qui organisent des actions bénévoles. On engage une image de la collectivité dans le bénévolat. Et lorsqu'on implique les jeunes, par expérience, on a remarqué qu'ils étaient à fond là-dedans parce qu'il y a juste un effort d'explication et de pédagogie à faire pour intégrer le sens du bénévolat. Les jeunes le comprennent très bien et en général ils le comprennent mieux que les adultes. En effet, on a des jeunes bénévoles, mais on aussi des parents qui viennent toquer à la porte du Pôle Jeunesse pour dire j'aimerais bien participer et on se rend compte que les jeunes comprennent très bien le sens du bénévolat, contrairement aux parents, qui sont là pour prendre le rôle de donneurs de leçons. Et ça en général, ça ne passe pas du tout.

**Jérémy Dipayen, chargé d'études associé à LERIS** : Je voulais intervenir sur les limites à l'engagement, ou les limites à la solidarité et notamment en ce qui concerne le service civique, je ne remets pas du tout en cause le service civique.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : Moi non plus au passage. tu m'as provoquée.

**Jérémy Dipayen, chargé d'études associé à LERIS** : Non, mais ce qui pose question tout de même, c'est qu'au Secours Populaire, il y a eu ces 10 dernières années beaucoup de service civique, beaucoup de stagiaires. Ça pose peut être la question des limites de ce dispositif, de l'idée de sous-travail, l'idée de concurrence entre les bénévoles. En effet, j'ai entendu dans les bureaux du Secours populaire : il est en service civique, il est payé, il fait la même chose que moi alors que moi je suis bénévole, je ne trouve pas ça légitime. Le service civique pose les questions de limite à la solidarité. Est-ce qu'on n'engage pas une porte d'entrée à la dérive solidaire ? Outre l'aspect financier de l'engagement, il me semble qu'on s'engage aussi pour avoir un retour sur soi. Sponville disait « Agissant pour lui, j'agis aussi pour moi ». J'aime circuler en autostop en France ou à l'étranger. J'ai posé souvent la question aux conducteurs : pourquoi m'avez-vous pris en autostop ? Souvent la réponse qu'on m'apportait était : Quand j'étais jeune j'en faisais et j'ai l'impression de rendre la pareille et j'espère qu'en te prenant en voiture et en t'amenant à un point B tu feras la même chose et peut-être qu'un jour quand je serai dans le besoin quelqu'un sera là pour moi. L'idée de solidarité tient aussi à ça. Elle se distingue de la générosité. On est solidaire parce qu'on est trop peu généreux. Par exemple, on ne paye pas ses impôts par générosité. On ne cotise pas à la sécurité sociale par générosité. La solidarité est plus dans le concret, plus dans l'urgence.

**Pierre Revel, chargé de mission à France volontaires** : Je vais poursuivre dans cette voie. Quand on dit solidaire, souvent on a tendance à penser aide. Le terme de solidarité, c'est plutôt la conscience d'intérêts partagés. C'est aussi l'idée d'un retour sur soi. L'engagement a priori c'est plutôt l'envie de participer, de servir une cause plus vaste que soi. En France, on utilise deux termes : volontaire et bénévole. Les choses peuvent être assez claires si par bénévole on entend qui ne reçoit aucune compensation financière de l'investissement qu'il a au service d'une cause X ou Y. Le terme de volontaire est plus utilisé aujourd'hui du fait de certains dispositifs de volontariat qu'il s'agisse du service civique, du service volontaire européen qui est antérieur et du volontariat de solidarité internationale. Dans les pays anglo-saxons, il n'y a pas cette dichotomie entre volontaire et bénévole. En France, on aime bien mettre les gens et les choses dans des cases. Et, on est embêté par notre propre vocabulaire. On a deux termes où certains n'en ont qu'un. Cela n'empêche pas la diversité des pratiques. Au-delà de chercher la bonne définition, ce qui est le plus important c'est d'être conscient qu'il y a une diversité de pratiques surtout à partir du prisme des réalités de l'international. Lorsqu'on a des engagements à l'international de courte durée, ils sont bénévoles. Lorsque l'engagement est de plus longue durée, surtout s'il s'agit de jeunes, il est plus délicat d'envisager que cet investissement se fasse sans aucune indemnité, d'où ce développement de services volontaires de moyenne ou longue durée qui sont indemnisés. C'est là que peut poindre une dérive. Si on a la tentation de remplacer une politique de l'emploi par le volontariat, ça va coïncider. La pression du chômage est telle que ça amène à se demander comment valoriser l'engagement. Il faut qu'on justifie qu'on ne s'est pas amusé. Comment valoriser l'engagement ? Et, on retrouve la contradiction du départ. Si on arrive avec l'idée de s'engager pour valider un diplôme, si c'est trop calculé ça détruit l'idée d'engagement. Bien évidemment, on retire quelque chose de ces engagements locaux ou internationaux. Ce qu'on en retire n'est pas forcément connu à l'avance. L'équilibre est délicat à trouver. La valorisation de l'engagement n'est pas la valorisation uniquement sur le plan individuel et les compétences qu'on a acquises. L'apport et la valorisation du volontariat peuvent porter sur le plus sociétal. Donner à d'autres l'envie de s'engager, la conscience d'appartenir à un ensemble plus large. Au travers de l'engagement, c'est la question de la citoyenneté en actes qui est présente.

**Valérie Thérain, ville de Cergy** : Cette question est complexe. Ça dépend du temps de l'engagement. Dans l'atelier précédent sur la priorité à la jeunesse, la personne devenue présidente de son association nationale a tellement besoin de temps qu'elle ne peut pas travailler à côté. Ou on est retraité ou on est rentier ou on est dans l'enseignement et on a du temps libre même si on a du travail à côté ou une partie de la population ne trouve pas le temps de l'engagement à haut niveau. Si c'est une journée par ci par là, on peut tous trouver ce temps si on le désire. La question est là. En politique, on a des décharges professionnelles. On a une indemnité d'élu alors que la politique c'était censé être du bénévolat aussi. À un certain niveau d'engagement ne pourrait-il pas y avoir quelque chose qui permette de s'engager tout en pouvant nourrir et loger sa famille ? Que cet engagement soit solidaire, généreux ou pas, pour avoir fait des centaines de recrutements depuis vingt ans que je travaille, la case que je regarde en premier n'est pas le diplôme, c'est en bas du CV l'engagement associatif. C'est un critère de recrutement. Ce n'est pas suffisamment valorisé. On a beaucoup parlé des livrets de compétences, de l'engagement. Il y a encore des champs entiers à creuser. Dans les associations de quartier, il n'y a que des personnes âgées parce que ce sont les seules qui sont disponibles. Si on fait des réunions en soirée, elles ne peuvent pas toujours venir. On ne trouve pas les bons moments pour se réunir. C'est ce qui est compliqué. On disait de faire tous ensemble, mais on a des contraintes différentes. Et, il est très compliqué de se retrouver tous au même moment. Pour moi, le monde n'est jamais blanc ou noir. Il y a toujours une réponse au milieu. En fonction du degré d'engagement, il faudrait réfléchir à une sorte d'indemnité du bénévole pour qu'il puisse s'engager sans attendre qu'il soit retraité ou rentier.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales** : Je voudrais répondre à plusieurs questions. Vous avez parlé des jeunes de moins de 18 ans, des jeunes de plus de 18 ans. Il est évident qu'on ne peut pas donner des responsabilités à des jeunes de moins de 18 ans. Il y a une partie qui entre dans le droit et il y a deux poids deux mesures. Une fois qu'on a passé 18 ans, je considère qu'on passe à l'âge adulte et qu'il ne doit pas y avoir de discrimination sur l'âge du jeune pour une responsabilité associative ou pas. C'est la cohérence de l'association. On ne donne pas les rênes à quelqu'un qui vient de débarquer s'il n'a pas conscience des enjeux, de l'historique et des perspectives de l'association. C'est à chaque association de faire sa sauce. Il ne doit pas y avoir de

discrimination d'âge une fois qu'on est à droits égaux. La deuxième chose concerne le service civique. J'ai beaucoup aimé cette question. A la FAGE, il y a 16 services civiques répartis dans les 8 AGORAé. Il y en a 2 par AGORAé. Le service civique est une bonne chose parce qu'il permet aux jeunes d'être bénévoles sans discrimination sociale. En effet, aujourd'hui s'engager coûte de l'argent, génère des sacrifices. C'est une phrase qu'on aime bien dire. Le premier sacrifice est un sacrifice de temps et le temps c'est de l'argent. Ça aussi on aime bien le dire. Finalement, c'est un sacrifice financier. Le volontariat en service civique c'est permettre à tout le monde d'être bénévole sans ressource. L'indemnité de service civique ne permet pas de vivre. Il ne faut pas l'oublier. Aujourd'hui, il y a un gros problème. Des associations nationales énormes ont presque 500 services civiques. Elles vivent grâce aux services civiques. Ce n'est pas normal. C'est un scandale. Le pire est que ces associations sont les premières à obtenir des agréments de service civique. Sachez que la FAGE n'a pas obtenu son agrément de service civique cette année parce que les épiceries sociales et solidaires ce n'est pas assez beau pour avoir des services civiques. Mais, avoir des associations qui ne fonctionnent qu'avec des services civiques, c'est bien. Il y a un gros problème. Et, aujourd'hui il y a une incohérence dans le rôle réel d'un service civique. Ma vision des choses est qu'un service civique est un bénévole à qui on permet d'être bénévole. Je vais vous faire un aveu. Aujourd'hui, je suis bénévole, mais je prends une année d'études pour être bénévole au sein de la FAGE pour m'engager pleinement et faire un sacrifice. Je n'ai pas de honte à dire que je vais être indemnisé 400 euros par mois. Mais, je ne vais pas vivre avec 400 euros. Je suis bénévole parce que je donne tout mon temps à cette cause-là et que la seule indemnité que j'ai est pour pouvoir vivre. On ne s'engage pas pour une rétribution. Si on s'engageait pour une rétribution financière, on s'engagerait dans le monde associatif. On s'engage pour des idées et pour un projet qu'on a envie de défendre. Si on a envie de défendre ce projet avec un sacrifice et une année entière vouée à ça, l'indemnité ne remet pas en cause le statut de bénévole. L'indemnité n'est pas un salaire. C'est là-dessus qu'il faut jouer. Comment mesure-t-on si un bénévole fait plus ou moins qu'un service civique ? Le service civique a un contrat qui doit faire entre 25 et 30 heures. Si le bénévole a envie de faire 40 heures, il les fait. S'il a envie de faire 2 heures la semaine suivante et pendant trois mois, il les fait. C'est l'engagement moral qu'il a avec l'association. Vous parliez de l'engagement et d'une sorte de contrat, d'une convention tripartite. C'est intéressant. Chaque fonctionnement permet de cadrer le statut de bénévole. La dernière chose est ce qui permettrait d'avoir une sorte de rupture pour arrêter de faire cette dichotomie service civique parce que le service civique au-delà d'être une indemnité c'est aussi une valorisation, c'est essayer d'enrichir son parcours pour avoir une meilleure insertion professionnelle. C'est aussi le rôle du service civique. Il ne faut pas se le cacher. Prenez le nombre d'étudiants qui valident un BTS ESF, économie sociale et familiale, qui ne sont pas pris en troisième année et qui vont faire un service civique parce que dans ce milieu c'est ultra valorisant. Le service civique est une forme de valorisation du parcours universitaire et scolaire pour une meilleure insertion professionnelle. Dans le monde bénévole, c'est difficile, il y a des projets, il faut à un moment faire le pas et dire qu'il y a une valorisation d'acquis de compétences qui peut être établie. Le problème est que pour le faire il faut une évaluation, il faut des structures compétentes pour évaluer le travail bénévole et la production bénévole. C'est compliqué. Mais tant qu'on ne passera pas par ça, le bénévolat sera beaucoup plus compliqué à développer. Je ne dis pas que les gens vont s'engager pour avoir quelque chose qui va leur permettre d'avoir une validation. Mais, c'est une reconnaissance de leur bénévolat. Ce n'est pas une reconnaissance malsaine. C'est une reconnaissance évidente d'acquisition de compétences en gestion de projet, administratives, financières etc. parce que vous avez tenu ce poste-là. Il n'y a pas de honte. C'est exactement comme quand vous faites un stage vous validez des compétences. Là, vous vous engagez deux ans dans une association avec tel poste et vous validez ces compétences. C'est normal. Il n'y a rien de malsain. Ça ne remet pas en cause l'engagement parce qu'on ne s'engage pas pour obtenir quelque chose. Si on voulait obtenir quelque chose, on ne ferait pas du bénévolat. Ça apporte personnellement, mais ça n'apporte pas financièrement et ça ne permet pas de mieux vivre dans notre société de consommation. Ça permet de mieux vivre intérieurement et c'est super important. C'est d'ailleurs pour ça qu'on s'engage. Mais, ça ne nous garantit pas d'avoir une situation professionnelle extraordinaire. Il ne faut pas avoir peur de valoriser le bénévolat.

**Guillaume Galéa, Conseil général de la Savoie :** Je ne pensais pas que l'engagement était synonyme de bénévolat. J'avais l'impression qu'il y avait d'autres manières de s'engager que le bénévolat. Souvent le lien se fait très vite entre engagement et bénévolat. Dans la formation socioculturelle, il y a souvent des outils qui passent par autre chose que le bénévolat pour mobiliser les jeunes dans l'engagement. Il y a les chantiers éducatifs qui peuvent être une manière de mobiliser des jeunes dans de la rénovation urbaine, la rénovation des quartiers des lieux de vie, de sensibiliser les

jeunes à cette notion d'engagement citoyen. Par rapport à l'idée de cloisonnement dont vous parliez, il y a un outil qui relie l'école et l'éducation populaire, ce sont les ateliers d'accompagnement à la scolarité où on mobilise souvent des étudiants même rémunérés. Parfois, ce sont des bénévoles. Il est intéressant de voir que dans certaines structures on choisit le bénévolat, dans d'autres structures on choisit de rémunérer des étudiants pour mener ce travail d'accompagnement à la scolarité dans le programme de réussite éducative. On remarque même que souvent l'efficacité et ce qu'on peut demander à un bénévole ne sont pas la même chose que ce qu'on peut demander à un étudiant rémunéré pour cette même mission et que les résultats sont parfois différents. J'ai une question pour Amar. Est-ce que cette expérience que tu as bien expliquée et joliment racontée t'a amené à changer ton parcours professionnel ou pas ?

**Amar Meledjem, volontaire au programme « Rêve et réalise » d'Unis cités :** Totalement. En commençant le service civique, je m'étais dit que j'allais le faire six mois et que j'allais reprendre mon emploi de fromager-caviste après. Tout au long du service civique, j'ai vu que le côté associatif me plaisait énormément. Voir les enfants heureux, voir les structures accueillantes, ça m'a plu de plus en plus. À la fin des six mois, je me suis dit que j'allais faire un BPJEPS dans l'animation culturelle. Et, je suis à la recherche d'une structure.

**Patrice Colard, CAF de l'Yonne :** J'aime bien la vision de l'engagement. Je ne veux surtout pas questionner la notion de l'engagement que je trouve très riche et notamment quels que soient les projets, les expériences qui ont été proposés aujourd'hui, la notion d'ambition. Même si ça peut être très modeste la notion d'ambition personnelle ou collective me paraît un bon moteur pour développer l'engagement. L'un d'entre vous a parlé de sous-rémunération. Après deux ans de différents services civiques, trois ans de stage étudiant autour de 400 euros, avec en Allemagne la base de la rémunération des jeunes à la recherche d'emploi autour de 400 euros, n'est-on pas en train de construire un sous-salariat européen autour de 400 euros jusqu'à 30 ans ? C'est quelque chose qu'il ne faut pas lier à l'engagement à mon avis parce que c'est un vrai risque social. Ce matin, on a parlé des pays latins qui rémunèrent moins les gens. 400 euros c'est plus intéressant qu'un salaire chinois. Il y a pire. Autant il est intéressant de défendre l'engagement, autant il ne faut pas qu'un certain nombre de structures dans le domaine social, dans le domaine associatif, dans le domaine de l'éducation populaire et dans le domaine culturel ne se basent sur du sous-salariat. On est en train de voir ça advenir. Je le crains.

**Amélie Heinrich, coordinatrice nationale service civique :** Je coordonne les services civiques dans une association nationale qui a un agrément à l'UFCV. On n'a pas 500 volontaires. Je voudrais réagir au sous-salariat parce que ça me fait un peu peur. J'étais contente qu'on parle du service civique maintenant. Depuis le début de la journée, je n'en avais pas entendu parler. On reflétait les besoins des jeunes d'expérimentation, d'accompagnement, d'espace d'engagement et d'avoir encore un peu de temps pour soi. Et, je me disais que le service civique c'était ça et, on n'en parlait pas. Je suis contente qu'on en parle là. Pour le sous-salariat, le service civique répond bien à des missions d'intérêt général. Ce ne sont pas des missions de salariés. Elles sont contrôlées par l'agence du service civique. Il y a des dérives partout, mais j'espère qu'on va continuer à développer et encourager ce dispositif sans le penser comme du sous-salariat.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales :** Au sujet du service civique, je voulais répondre la même chose. C'est exactement ça. C'est cadré. Après, il y a un risque. À la différence que les jeunes ne cotisent pas pour leur retraite quand ils font ça. C'est un peu le débat d'actualité. Je me permets de le dire. C'est du sous-salariat, mais on cotise pour rien pour le moment.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ :** Au moment du lancement du service civique, la notion de statut avait été demandée. Il y a quand même la sécurité sociale qui a été gagnée. Mais, il n'y a pas de cotisation pour la retraite.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales :** Il y a un risque de sous-salariat mais pas par le service civique. Je n'ai pas peur du service civique. C'est pour ça que dans l'introduction, je disais qu'il fallait une montée en puissance des services civiques, mais qu'ils soient mieux répartis et correctement pensés. En effet, il y a des dérives dans lesquelles il ne faut pas tomber. Le problème des stages, c'est évident. Un stage ne doit se dérouler que dans le cadre d'un cursus. En

fait, ce n'est pas un stage. C'est presque illégal. Je ne suis pas un expert du droit, mais c'est presque illégal d'employer des gens avec des rémunérations de stagiaires en dehors d'un cursus. Une inscription à l'université ne coûte pas cher. Avec un peu de chance l'étudiant est boursier et ne paiera pas son inscription à l'université. Malgré tout, ça existe dans le journalisme où on va de stage en stage avant d'avoir un emploi. C'est des gros problèmes. Les universités devraient avoir une possibilité de contrôle sur ces stages effectués de manière détournée. Le service civique n'est pas un sous-emploi parce que ce n'est pas ça qui pose problème. C'est le stage, mais ça sort du cadre. Vous disiez que l'engagement n'était pas que bénévole. On s'engage tous au quotidien. S'engager à trier ses déchets n'est pas un engagement bénévole et pourtant c'est un engagement pour la planète. On peut décliner le mot engagement de tellement de manières qu'il ne veut presque plus rien dire. On y met ce qu'on a envie d'y mettre. Ici, c'est le bénévolat, mais l'engagement est à travers tous, à travers tout plein de choses. Des salariés dans certaines sociétés et dans l'économie sociale et solidaire dont on parle de plus en plus, s'engagent pour une économie durable. C'est une forme d'engagement comme une autre. Il n'y a pas de monopole de l'engagement à travers le bénévolat.

**Intervenant** : Une précision parce qu'on parlait des outils permettant la reconnaissance des acquis des expériences de volontariat et de bénévolat. Anima fac a déjà produit des outils. Il y a également France bénévolat. Il y a le Youth pass dans le cadre du service volontaire européen. Il y a toutes sortes d'outils. Il y a également des études telles que celle menée par Pays de Savoie solidaire sur l'impact du voyage solidaire dans les parcours des jeunes avec un recul de cinq à dix ans sur un échantillon de 100 personnes. Dans le cas de cette étude, on voit que l'expérience voyage solidaire, donc des expériences de courte durée de participation à des chantiers comme volontaire bénévole, est évoquée par plus de 80% des jeunes lors des entretiens d'embauche. S'ils l'évoquent, c'est qu'il y a des éléments très concrets qui sont ensuite développés comme le savoir-faire, le savoir-être. Ça demande un travail d'accompagnement au retour puisque cette expérience est globale. Elle est à la fois personnelle et professionnelle. Lors d'un entretien d'embauche, il faut arriver à faire la part des choses entre ce qui est du ressort du personnel à évoquer dans d'autres sphères et ce qui est plutôt du domaine professionnel.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : La balle n'est-elle pas dans le camp des entreprises ? En effet, il y a beaucoup d'initiatives. Je ne suis pas là pour parler de l'ANACEJ. Mais, on y réfléchit et on est convaincu. On a fait aussi des enquêtes. On voit à travers l'engagement des jeunes quel qu'il soit c'est une évidence qu'ils développent des compétences. Il faut trouver un référentiel. Il faut se mettre d'accord. Mais, il y a aussi l'autre côté, le côté des entreprises, des employeurs pour reconnaître. D'autres remarques avant de conclure notre atelier ?

**Saad Bounou, mairie de Mauguio Carnon** : J'ai cru comprendre qu'on était enregistré. Donc, je me permets de placer une petite blagounette. Je souligne l'âge des intervenants. Ce n'est pas parce que je n'aime pas ceux qui étaient là ce matin, loin de là. Je veux dire que la qualité du débat était aussi intéressante que ce matin si ce n'est plus malgré le jeune âge des intervenants. Ce serait très bien de les retrouver l'année prochaine dans le grand amphithéâtre où il y a 400 personnes. Je me permets de glisser cette idée.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : C'est entendu. On est assez convaincu aussi.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales** : Je voudrais revenir sur les entreprises. Je me suis dit que j'allais inscrire plein de choses dans la partie basse de mon CV pour compenser le diplôme. Le problème est que les entreprises, c'est le monde actuel, recrutent sur des diplômes. L'insertion professionnelle des étudiants qui ont un master et ceux qui ont une licence est totalement différente. Je parle d'insertion professionnelle réussie. Je ne parle pas d'un CDD. Je parle d'une vraie insertion professionnelle avec un emploi stable. Le statut des doctorants en France est catastrophique. L'insertion professionnelle est basée sur un diplôme. Malheureusement, tout ce qui en dessous, les compétences acquises par tout un tas d'activité qu'on peut avoir, par la découverte aussi. En voyageant, en faisant le tour du monde, on acquiert énormément de compétences. Elles sont beaucoup moins prises en compte et sont soumises à la sensibilité de la personne qu'on aura en face de soi. Dans les grandes entreprises, dans le privé, c'est parfois un peu compliqué. Quand on veut des compétences, on sait que chaque diplôme attribue des compétences et que c'est le diplôme qui fera foi et malheureusement pas ou peu les expériences.

**Valérie Thérain, ville de Cergy** : La vraie révolution culturelle n'est pas dans la formation. Elle est dans le changement des employeurs. Je suis un employeur. Ça fait une centaine de fois que je recrute des gens et ça a été un de mes critères de recrutement. J'ai fait une thèse. Je fais partie des diplômés. Mais, mon regard n'est pas sur le diplômé. On peut être nombreux à évoluer et à regarder les choses différemment. Vous avez raison de dire que vous chargerez la partie basse de votre CV. Le monde associatif permet de développer des réseaux. Je ne parle pas de recommandations. Je parle bien de réseaux. C'est parce qu'on va vous entendre qu'on va se dire que celui-là même s'il n'a pas bac + 25, il est quand même super débrouillard et qu'on va peut-être faire confiance. C'est aussi ce qu'on peut faire avancer. On avait mis en place des actions où les jeunes des cités avaient rencontré des chefs d'entreprise. Ils allaient courir avec des chefs d'entreprise. Des choses se sont passées. Ils y allaient tous les soirs. On les a vus différemment. Les jeunes se sont vus différemment. Ils se sont projetés différemment et ils n'avaient pas de diplôme. Il y a plein de pays où on a bien compris que ce n'était pas le diplôme. Le diplôme est peut-être une capacité d'analyse, mais je pense que je l'ai apprise ailleurs et pas qu'à la fac. C'est mon combat même si je fais partie de ces diplômés. On peut être nombreux à mener ce combat-là. C'est des talents, des savoir-être. C'est ce qui est important aujourd'hui. On peut avoir un bac + 25, quand on se retrouve avec des situations terribles à gérer, ce n'est pas le bac + 25 qui va vous aider. C'est votre expérience des relations humaines qui va vous aider à faire face à cette situation.

**Marie Bohin, chargée de formation à l'ANACEJ** : On va s'arrêter là. Je remercie les intervenants. Je vais vous laisser la parole une dernière fois. Je vous remercie vivement de votre présence. Je pense que mon enthousiasme est partagé par votre présence. Vous êtes restés nombreux à cette heure-là après une journée chargée. Je vous remercie.

**Jérémy Dipayen, chargé d'études associé à LERIS** : Merci pour ce débat intéressant. Il m'a permis d'avoir quelques pistes de réflexion. Restons solidaires.

**Morgan Ravel, vice-président de la FAGE, en charge des affaires sociales** : Merci aussi pour la qualité de l'ensemble du débat et toutes les questions posées. On a abordé beaucoup de choses. J'avais peur avant d'arriver à cette table. Je suis heureux. Et, je repars un peu frustré de ne pas pouvoir rester jusqu'à demain. Merci beaucoup pour ce débat et j'espère que je serai amené à vous revoir dans d'autres tables rondes, peut-être de l'autre côté de la table. Merci.

**Amar Meledjem, volontaire au programme « Rêve et réalise » d'Unis cités** : Merci de m'avoir appris beaucoup de choses grâce à cette expérience.